



Assurance credit + perte d emploi

Par **rabia ouadie**, le **06/11/2009** à **00:40**

Bonjour, rnje vous écris afin que afin que vous me renseigner svp. j ai travaillé chez une association intermédiaire depuis juin 2005 avec 1 contrat renouvelable chaque moi pendent 43 mois succesifs la je travail plus pour eux. ma question est j ai une reserve d argent chez la banque accord te je paye une assurance perte d emploi depuis le debut . mais la banque ma dit meme si je paye l assurance je peux pas benificier de l assurance car j avais pas un cdi . ai je le droit a que l assurance prenne en charge mon credit ou non ? merco

Par **chaber**, le **06/11/2009** à **05:26**

Bonjour, rnL'assurance liée à votre réserve d'argent ne prend pas en compte les CDD ou stages